

Mairie de  
**SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES**  
(Mayenne)



*Le Maire*

M. Michel ROSE  
Président du Comité Directeur  
FFRandonnée  
84 avenue Robert Buron  
53000 LAVAL

Le 27 juin 2024

Nos réf : MG/MC 2024.06.27

Objet : Déviation d'un chemin de randonnée lieu-dit La Lucasière  
(commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes)

Monsieur le Président,

La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes procédera, du 3 au 17 septembre 2024, à une enquête publique en vue d'aliéner, entre autres, une partie d'un chemin communal situé au lieu-dit La Lucasière (commune déléguée de Chammes).

En effet, nous avons reçu la demande de M. BOUET et Mme LECLERC, habitants de Sainte-Suzanne-et-Chammes, souhaitant convenir d'un échange de terrain au lieu-dit susmentionné en récupérant une partie du chemin communal situé devant leur maison (parcelle cadastrée 050A n°A233) et en cédant à la place une partie de leur terrain (parcelle 050B n°B512) afin de dévier le chemin pédestre.

Le chemin en question étant inscrit au PDIPR, je sollicite votre accord pour proposer un itinéraire de substitution conformément au plan ci-joint et suite aux entretiens que M. Didier ECHIVARD, Maire délégué de Chammes, avait menés auprès de vos services.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agrée,  
Monsieur le Président, mes meilleures salutations.

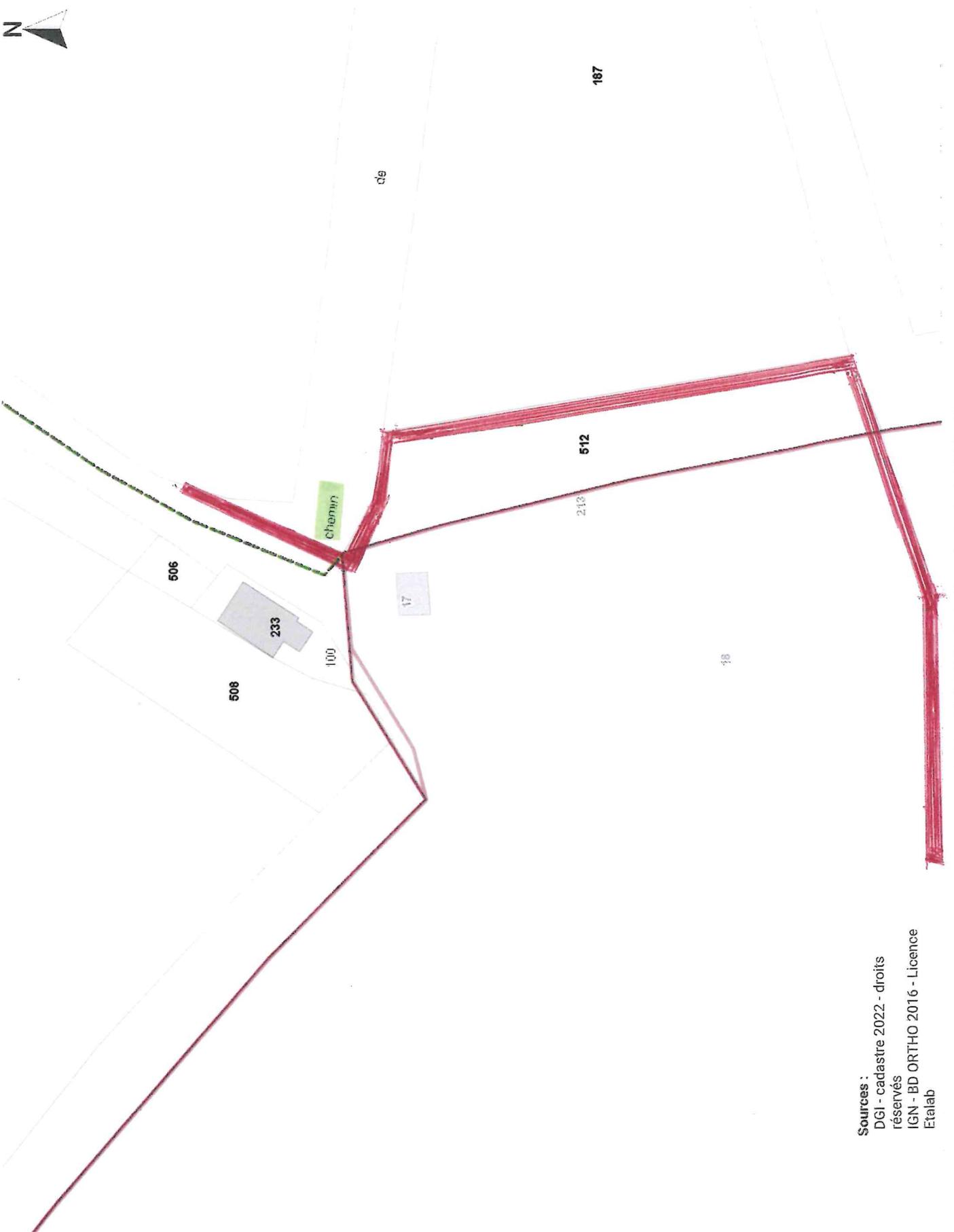


Le Maire,

  
Michel GALVANE

# la Lucasienne

- Communes
- Sections
- Bâti dur
- Parcelles



Sources :  
DGI - cadastre 2022 - droits réservés  
IGN - BD ORTHO 2016 - Licence Etalab

